

## Le Manoir de Guemery



GUEMERY, ferme (carte CASSINI) à l'origine de la construction de la villeneuve de FLAGY, a été bâtie sur un site gallo-romain, GUEMERICUM. Des tuiles de l'époque romaine ayant été trouvées par le fermier exploitant l'ancien potager (emplacement du tennis actuel) laisse supposer qu'il s'agissait de thermes situés à cet emplacement. Actuellement une source (GAVINELLE) coule paisiblement dans le jardin.

Au nord de la maison, la route vers la montagne, reliait Moret à Sens.

La construction, selon la date gravée sur les murs, avec la signature du maçon GUILLAUME, date des années 1886 et 1900, pour la deuxième partie.

L'avant dernier propriétaire, Pierre DUX, administrateur de la Comédie Française, a occupé la maison dans les années 1960/1970.



## Le Moulin de Flagy



Le Moulin aurait été achevé à la fin du 13<sup>ème</sup> siècle. Il aurait appartenu à Blanche de Castille, ce qui est fort possible puisque Flagy faisait partie du Domaine Royal. Il y avait d'ailleurs dans le village une cure royale, ainsi qu'un procureur fiscal et un garde sel.

La roue du Moulin était à aubes et mue par l'Orvanne. Le Moulin fabriquant la farine

tous remparts fermés.

Flagy, comme l'ensemble du Gâtinais a subi des déprédations pendant l'occupation Anglaise et particulièrement lorsqu'Armagnacs et Bourguignons étaient aux prises. Un incendie ravagea la ville et le Moulin ne fut épargné que grâce à son isolement. Ceci se passait vers 1420, lorsque Jean sans Peur fut assassiné sur le Pont de Montereau et que le Curé de Flagy Jean Laloue le veilla.

Le Moulin ne fit plus parler de lui. Il poursuivit son activité, tranquillement et la Révolution passa sur lui sans l'endommager. Par contre le vieux Flagy, lui, avait pratiquement disparu : les habitants démolissaient les fortifications pour se servir de leurs pierres, ne laissant subsister que les fossés. Toutefois les vestiges des tours étaient encore visibles à la fin du 18ème siècle.

En 1833, le 11 juillet, une ordonnance royale fut édictée, régissant les Moulins qui se trouvaient sur le cours de l'Orvanne. C'était la fin de la belle autonomie qu'il avait connue au cours des siècles. Le meunier n'était plus maître chez lui. C'est à cette époque que le Moulin a été recouvert d'un crépis qui lui enlevait tout caractère et en faisant une grande bâtisse sans intérêt. C'était sans doute pour lui donner un air plus bourgeois.

En 1870, lorsque les Parisiens mangèrent des rats pendant le siège de Paris, le Moulin fournissait encore de la farine aux habitants de Flagy : chaque ferme avait son four et cuisait son pain en ce temps là. Les fermiers apportaient leur blé par sac de 100kg qu'il fallait manier et tirer jusqu'au treuil qui le montait au 2ème étage. Même avec le diable, il fallait beaucoup de force. De là-haut, le blé passait dans les différents appareils de nettoyage avant d'arriver à la trémie qui le faisait descendre sur la meule. La meule comportait une partie posée à plat et fixe, l'autre partie au-dessus tournant et aplatissant le grain. Puis, ce grain aplati passait par la bluterie : un tambour allongé, légèrement en pente et garni de tamis de soie de moins en moins fin. La fine fleur tombait la première et ensuite venait la farine de plus en plus grossière jusqu'à ce que le son ressorte à l'autre bout. De pâtissier au porc, tout le monde y trouvait son compte.

C'est à peu près à cette époque que les meuniers reçurent une lettre venant soi-disant d'un descendant d'émigré en Espagne et qui assurait que ces ancêtres avaient caché de l'or et des bijoux dans le Moulin. Il demandait qu'on lui envoie l'argent du voyage et promettait de partager le trésor. Les meuniers méfiants ne donnèrent pas suite.

En 1930 le Moulin était décrit de la façon suivante : un Moulin à eau situé sur la rivière l'Orvanne composé d'un grand corps de bâtiment avec ses vibrants tournant et travaillants et comprenant ensuite : une cuisine, une salle à manger au rez-de-chaussée, au premier étage, une grande chambre, grenier par-dessus, couvert de tuiles et place au lavoir attenant. Au couchant et attenant à la maison remise avec garage et ensuite porcherie, vacherie, écurie avec passage couvert, toit à volaille et grange de trois travées, au Sud de la dite cour.

A cette époque la roue à eau fut remplacée par une turbine avec retenue d'eau par des vannes, et des aplatisseurs et des broyeurs prirent la place des meules. La fabrication de la farine panifiable devenait monopole d'état et seule la farine destinée aux animaux était faite au Moulin. La turbine actionnait aussi une dynamo qui fournissait l'électricité mais c'était un courant bien inégal, et lorsqu'EDF fournit l'énergie à Flagy, l'électricité au Moulin devint inutile.

Cependant en 1940 le Moulin retrouva un regain d'activité, fabriqua à nouveau de la farine panifiable (à l'insu des allemands) et on recuisit du pain dans le four du Moulin qui se révéla en très bon état de marche.

Après la guerre, le Moulin tomba en sommeil puis les travaux de restauration

intensive furent entrepris vers 1965. Il reprit son visage d'antan et se découvrit une vocation nouvelle.

Sous le crépi se retrouvèrent tout l'appareil en excellent état, les colombages d'origine, les tuileaux noyés de torchis, les pierres apparentes du rez-de-chaussée et le pignon avec sa belle voute d'échappement.

### **Le Château de Bellefontaine**



Le Château de Bellefontaine situé sur le coteau au-delà de l'Orvanne (par rapport à Flagy) existait au XIII<sup>ème</sup> siècle, et sans doute à une époque antérieure. Son possesseur étendait ses droits sur une partie du village de Flagy et de Ferrottes. Il eut sa chapelle castrale dédiée à St. Jacques en 1236 avec l'autorisation de l'archevêque Gautier Cornu qui se réserva le droit de nommer le chapelain. Des mutations notables et des réunions de fiefs se sont produites au XIV<sup>ème</sup> siècle lorsque la terre de Nemours fut érigée en Duché-pairie en faveur du Roi de Navarre. Tout ce que le Roi possédait à Flagy s'y trouva incorporé (1404). Quelques années auparavant un échange avait été résolu avec Jean Payen, dit Taupin, Seigneur de Bellefontaine, de Varennes et de Ville St. Jacques, à qui le Roi consentait à abandonner la moitié lui appartenant dans la terre de Flagy. Mais la Chambre des Comptes annulant la convention, ce domaine resta à la Couronne. Bellefontaine resta ainsi, de même l'autre moitié du village de Ferrottes une Seigneurie distincte relevant du Duché de Nemours.



### *Contexte historique*

1152

*Louis VII divorça la Reine Aliénor d'Aquitaine (21 mars) 1152. Elle épousa la même année Henri II Plantagenêt, Duc d'Anjou, de Normandie et Roy d'Angleterre.*

- 1172-73 *Le Roy Louis VII assista son beau-frère le comte de Toulouse contre Henry II. Le Roy Français demanda la soumission du Roy anglais, qui envoya à sa cour ses deux enfants : Richard (futur Roi Cœur de Lion) et Jean.*
- 1190 *Richard Cœur de Lion et le Roi français Philippe Auguste part de Vézelay pour rejoindre la troisième Croisade*
- 1197 *Richard Cœur de Lion coalise contre Philipe Auguste et le vaincra à Gisors en 1198*
- 1177 Hughes le Noir, Sieur de Marolles et de Bellefontaine, donne au Roy de France LOUIS VII des terres pour y bâtir un nouveau village nommé FLAGY. Le Roy expédia cette année là une compagnie de 11 hommes et 5 ingénieurs pour défricher le site et détourner l'Orvanne et y construire 2 nouveaux moulins.
- 1216 La construction de l'Eglise de Flagy fut commencée. Aujourd'hui il ne reste que le 'Nef'. Le transept et le reste de l'église qui allait jusqu'à l'actuelle boulangerie fut détruit.
- 1236 Une Chapel fut construite au Château de Bellefontaine et dédié à St Jacques. Construite sous l'autorité de l'archevêque Gautier Cornu de Sens, qui se réserva le droit d'y nommé le Chaplin.
- 1250-1420 La Grande Epoque : Les Seigneurs de Bellefontaine sont aussi Seigneurs de Varennes et de Ville St Jacques. Ils ont droit de « Frapper Monnaies ». Leur souverain et maintenant le Roy de Navarre.
- 1420-1423 Affrontements entre les forces Françaises et les armées du Duc de Bourgogne et du Roy d'Angleterre. Il est supposé que c'est à cette époque que le Château (fort) de Bellefontaine fut totalement détruit.
- 1431 Jean Payen, Sieur de Bellefontaine cède le Château à Jean de Giverlay, Chamberlain du Roy.
- 1431-1694 La Famille de Giverlay sont les propriétaires du Château et des Terres.
- 1525 Les Terres de Flagy et de Bellefontaine redevienne la propriété du Roy de France et en particulier de Loise de Savoie, mère de François 1er où elle y logea un « juge-prévot garde de Scels ».
- 1694 Mort violente de Gidéon de Grailly et la propriété est divisée parmi ses trois enfants.
- 1694 Le Fils aîné Jacques de Grailly hérite «des Terres de Bellefontaine avec la haute, moyenne et basse justice au baillage de Moret, la moitié de Thoury-Ferrottes (à partager avec l'Abbé Cossy, seigneur de la Forteresse, et par la suite les terres de Noisy, de St Michel et des « grands chênes ».
- 1815 La propriété passe au comte de Vallon.
- 1830 Vendu à M. de Fromont
- 1860 Acheté par M. Joseph Bertrand qui l'hypothèque plusieurs fois, ajoute le deuxième étage du Château
- 1875 M. J.Bertrand fait faillite. Le Château et les terres sont rachetés par le fermier.
- 1920 La fille de M.Michaud – Mme Valuche – vend le Château et garde les terres.
- 1920-47 Divers propriétaires parisiens
- 1947 Le Château est acheté par le baron Antoine Pouget.

## LA GARE DE FLAGY : sa vie, sa mort



Moi, Gare de Flagy, ouverte au public en 1888, je vis le jour par une loi du 11 juin 1880 qui permet au Conseil Général de Seine et Marne, à sa session d'automne, l'étude de la desserte des localités qui ne seront jamais sur les trajets de grands réseaux et notamment la ligne Montereau-Egreville-Château-Landon.

La déclaration d'utilité publique fut confiée aux Chemins de Fer Départementaux (C.F.D.) en avril 1882 et signée par le préfet le 1er décembre 1882. Il y eut ensuite une convention, avec une concession de 99 ans et une prise en charge de l'éventuelle insuffisance d'exploitation par le Département qui fut signée le 6 octobre 1883, adoptée par la Chambre des députés et ratifiée par le Sénat et enfin adoptée par le Conseil Général au printemps 1886.

Mes fondations commencèrent dès 1887 et je fus ouverte au public le 30 septembre 1888. Je me trouvais à 9,3 km de Montereau, soit à 20 mn en train. J'avais un étage pour le logement du Chef de gare et une balle à marchandises.

Le Conseil Municipal de Flagy, le 20 septembre 1901, décida la construction d'un quai de chargement qui coûta 500F. En 1902, on comptait 12 800 personnes transportées.

Le 18 août 1904, le même Conseil Municipal s'opposa à la nomination d'une femme comme Chef de gare !

Je voyais passer 3 allers-retours journaliers Montereau-Egreville. Pendant la 1ère guerre mondiale, le service fut réduit à 2 allers-retours puis à un seul ; le service ne fut rétabli qu'en 1922 avec 1 A.R. ; en 1927 un A.R. supplémentaire, en 1933 il y eut un autre A.R. pour les samedis et dimanches.

En 1941 on dénombre 112 000 personnes ayant voyagé sur la ligne. Lors de la seconde guerre, le trafic fut réduit à 2 A.R., puis on revient à 3 A.R. en 1947.

Dès ma mise en service, je vis passer des wagons de voyageurs avec « 3 classes », sans chauffage, mais éclairés par des lampes à huile. L'éclairage électrique ne fut installé qu'après 1930.

En 1924, le Conseil Général de Seine et Marne décida l'acquisition d'un autorail pour la ligne Montereau-Egreville. Mais ce n'est qu'en 1939 que démarra le véritable service par autorail qui fonctionna jusqu'à la fermeture.

En 1956, le nombre de voyageurs s'élevait encore à 63 000. Le Conseil Général refusant de combler le déficit (6 millions de centimes) envisagea la fermeture de la ligne d'abord le 31 décembre 1958, ce qui entraîna un avis défavorable du Conseil Municipal de Flagy lors de sa réunion du 11 octobre 1958.

Je cessais mon activité de gare Flagy-Dormelles le 1er septembre 1959, après 71 ans de bons et loyaux services.

Le 4 octobre 1971 le Conseil Municipal décida de m'acheter, mais le 30 octobre 1974, il me revendit et je fus rasée quelques années plus tard.

Didier Thierry

